AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement nº 1084

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement numéro 1084 décrétant un emprunt de 1 000 000 $ pour le remplacement et l'acquisition de véhicules, matériels roulants, machineries et équipements a été adopté par le Conseil municipal le 27 mars 2026.

Le règlement numéro 1084 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 14e jour du mois de mai 2026.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière